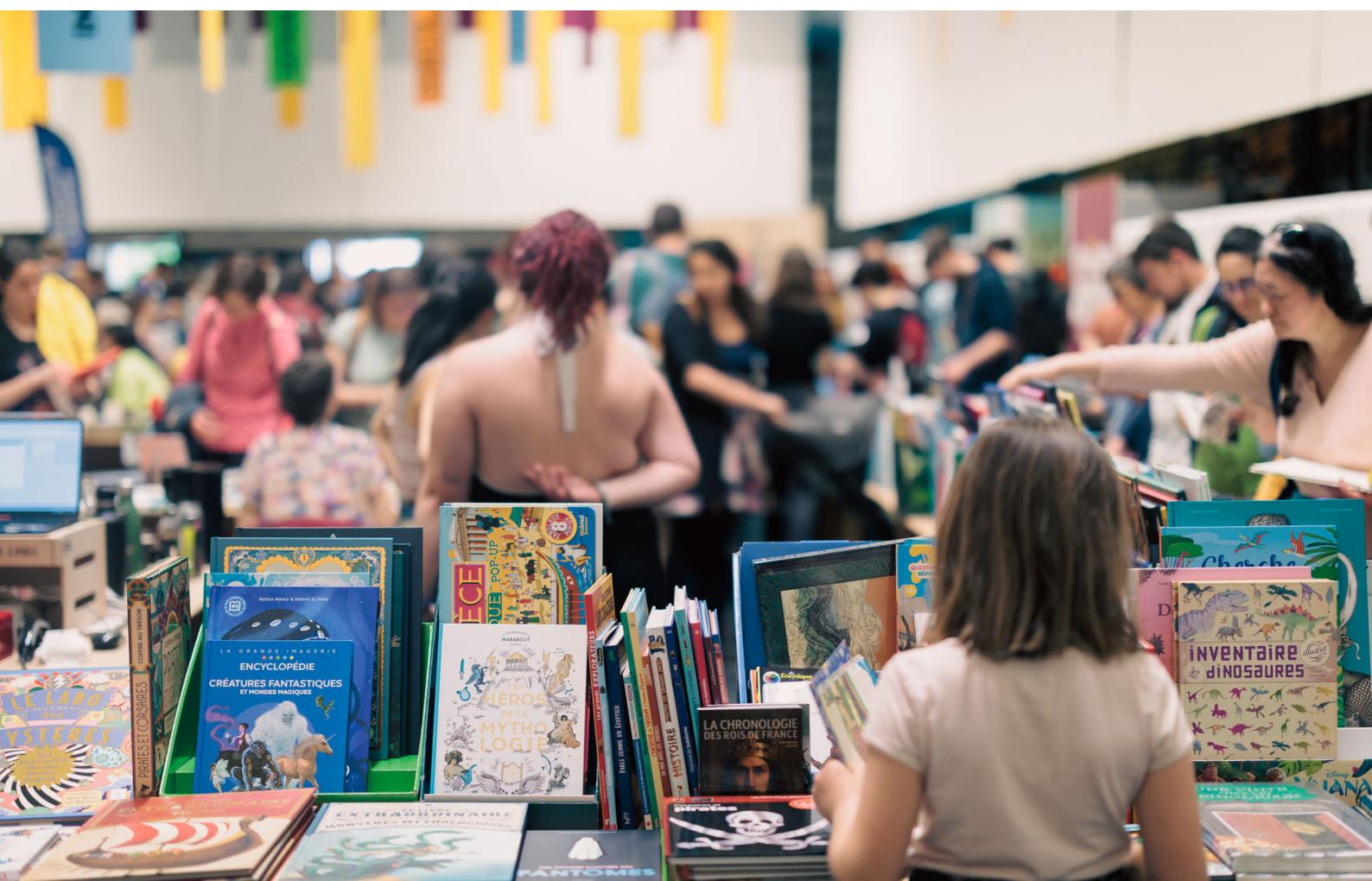


2027

# Fête du Livre jeunesse DE VILLEURBANNE

appel à candidatures  
artiste associé·e de la 28<sup>e</sup> édition



La Fête du livre jeunesse de Villeurbanne rassemble chaque printemps, le temps d'un week-end au cœur de la ville, près de 30 000 visiteurs autour de dédicaces, spectacles, rencontres et ateliers gratuits avec une trentaine d'auteurs, autrices, illustrateurs, illustratrices, éditeurs et éditrices, de toute la France et d'ailleurs.

Elle se prolonge tout au long de l'année scolaire par près de soixante projets pédagogiques menés dans les écoles et structures sociales, ainsi que par des expositions et une journée professionnelle dédiée aux échanges et à la réflexion autour de la littérature jeunesse.

Chaque édition s'articule autour d'un artiste associé ou une artiste associée, dont l'univers artistique donne une identité singulière à l'événement. Pour l'édition 2027, l'artiste associé s'engage dans une résidence de création de quatre semaines, réparties entre septembre 2026 et mars 2027, au sein d'un groupe scolaire de Villeurbanne. L'artiste associé s'engage également à concevoir l'exposition principale, l'identité visuelle de l'édition, tout en participant aux temps forts publics et professionnels de la manifestation.

Vous trouverez ci-dessous le descriptif complet de la Fête et des missions.

## sommaire

<b>I. présentation de l'évènement . . . . .</b>	<b>3</b>
la Fête du livre en quelques chiffres . . . . .	4
les actions de la Fête . . . . .	4
<b>II. contribution artistique de l'artiste associé . . . . .</b>	<b>5</b>
<b>III. les missions de l'artiste associé . . . . .</b>	<b>6</b>
1. la résidence : "Mon école illustrée" . . . . .	6
2. l'exposition à la maison du livre, de l'image et du son. . . . .	7
3. participation aux autres temps forts de la semaine de la Fête du livre jeunesse . . . . .	8
4. communication . . . . .	8
5. scénographie . . . . .	9
6. rémunération et prise en charge annexes . . . . .	9
<b>IV. critères d'éligibilité . . . . .</b>	<b>10</b>
1. être auteur-illustrateur, autrice-illustratrice . . . . .	10
2. univers artistique et note d'intention . . . . .	10
3. capacité à colorer la Fête et à présenter son univers . . . . .	10
4. capacité à mener la résidence scolaire . . . . .	10
5. capacité à concevoir l'exposition . . . . .	10
6. création du visuel et cohérence avec l'identité graphique . . . . .	10
7. compétences relationnelles et représentation publique . . . . .	11
8. adhésion aux valeurs de l'événement . . . . .	11
9. expérience professionnelle globale . . . . .	11
<b>V. éléments à fournir et calendrier . . . . .</b>	<b>12</b>
<b>VI. contact . . . . .</b>	<b>12</b>

# I. présentation de l'évènement

Organisée depuis 2000 par la Ville de Villeurbanne, la Fête du livre jeunesse est un moment fort de la vie culturelle du territoire. Cet événement littéraire dont l'offre est entièrement gratuite pour les habitants, encourage le goût de la lecture dès le plus jeune âge. Il valorise la création des auteurs et autrices, illustrateurs et illustratrices jeunesse, présente diverses maisons d'édition, accompagne les envies d'écrire et de partager des textes.

Tout au long de l'année, de très nombreuses rencontres en milieu scolaire lient l'artiste associé et les invités aux jeunes habitants, participant de l'Éducation Artistique et Culturelle que la ville soutient activement via le label 100% EAC.

L'événement éveille le public à des œuvres et suscite la rencontre avec des artistes, via une programmation de formes artistiques variées, spectacles et propositions expérimentielles. Une multitude de partenaires culturels, sociaux, et associatifs, contribuent à la richesse, la diversité et la territorialité de l'offre. Le sens de la fête résonne pour chacun d'entre eux, et insuffle une dynamique globale sur le territoire.

Pour plus de renseignements : [fetedulivre.villeurbanne.fr](http://fetedulivre.villeurbanne.fr)



# la Fête du livre en quelques chiffres

- 1 artiste associé
- 35 auteurs et illustrateurs
- 150 rencontres dans les écoles, collèges et lycées
- 1 résidence artistique de 4 semaines : " Mon école illustrée"
- 5 librairies indépendantes partenaires et 3 maisons d'édition spécialisées
- 1 journée professionnelle : " Matières vives"

## les actions de la Fête

### • résidence " Mon école illustrée"

L'artiste associé intervient plusieurs semaines dans une école entre septembre et mars. Temps de rencontre, d'expérimentation, de recherche, de création, au cœur de la politique d'EAC de la Fête, les enfants découvrent l'univers de l'artiste et contribuent à la création d'une œuvre collective présentée dans le cadre d'une exposition à la maison du livre, de l'image et du son.

### • expositions inédites

Deux expositions sont proposées avant, pendant et après la Fête :

- l'une est dédiée à l'univers de l'artiste associé, à la maison du livre, en lien avec le thème, valorisant ses nouveautés, son processus de création, mais aussi les travaux réalisés en résidence ;
- l'autre, à la médiathèque du Tonkin, est liée au thème de l'année et valorise selon les années des auteurs et autrices, illustrateurs et illustratrices jeunesse ou encore une maison d'édition.

### • rencontres avec les auteurs et illustrateurs

Une trentaine d'auteurs et illustrateurs animent ateliers et rencontres dans les écoles, collèges, lycées, hôpitaux... Près de 150 interventions touchent environ 3 000 enfants. Certaines créations sont présentées le week-end de la Fête.

### • journée professionnelle

Organisée le vendredi précédent la Fête en partenariat avec la Villa Gillet, elle réunit à la fois des experts de la littérature jeunesse (auteurs, philosophes, sociologues, éditeurs...) et des professionnels d'autres champs qui nourrissent les échanges de leurs éclairages singuliers.

Elle rassemble environ 300 participants, professionnels de la lecture publique, de l'enfance, de l'éducation et de la chaîne du livre.

### • un week-end festif

Le cours Émile-Zola est piétonnisé. Durant deux jours, près de 30 000 personnes participent à :

- des spectacles et expériences artistiques (cirque, théâtre, concerts...)
- un salon du livre avec libraires, éditeurs et auteurs invités en dédicaces
- des ateliers, rencontres, séances de contes, expositions, lectures...

### • accessibilité et éco-responsabilité

L'évènement développe des actions inclusives : lectures signées, communication FALC, accueil adapté proposé aux personnes en situation de handicap...

Les mobilités douces sont encouragées et une vigilance est portée à l'adoption gestes et l'emploi de matériaux éco-responsables.

## II. contribution artistique de l'artiste associé

La Ville de Villeurbanne, en tant qu'organisatrice, lance le présent appel à candidatures afin de sélectionner la prochaine artiste associée ou le prochain artiste associé.

Sa contribution artistique donnera une identité singulière à l'événement et inspirera l'ensemble de la programmation. Elle se déclinera dans l'exposition principale, dans les outils de communication ainsi que dans la scénographie.

Les artistes, auteurs-illustrateurs ou autrices-illustratrices, souhaitant candidater sont invités à formuler une note d'intention comprenant les points suivants :

- description de l'univers artistique, inspirations, thèmes, démarche ;
- description de thèmes, d'axes de travail en cours ou à venir, qui pourraient être développés, approfondis, dans le cadre de la résidence, à la manière d'une expérience qui pourra nourrir son travail d'artiste ;
- présentation de sources d'inspirations, de collaborations, passées, présentes ou imaginées, qui participent de l'identité et des intentions de l'artiste, et pourraient être investis dans le cadre de la résidence et de la Fête ;
- accessibilité à tous les publics, notamment les enfants dès le plus jeune âge, et éventuellement décrire les différents niveaux de lecture possible.

Le propos artistique sera décliné dans l'ensemble des contributions, notamment :

- la résidence de création en milieu scolaire ;
- la conception de l'exposition présentée à la maison du livre ;
- la réalisation de l'affiche et la contribution à l'identité visuelle de l'édition.

Cette note d'intention constitue un référentiel d'inspiration pour la programmation artistique réalisée par la Ville de Villeurbanne : spectacles, rencontres professionnelles, actions culturelles, atelier, scénographie, auteurs, autrices, illustrateurs et illustratrices invités.



### **III. les missions de l'artiste associé**

Les missions s'articulent en 5 axes : une résidence scolaire, une exposition, la participation à divers temps forts, la communication et la scénographie.

#### **1. la résidence : " Mon école illustrée"**

L'artiste associé réside durant 4 semaines dans un groupe scolaire de Villeurbanne. Les semaines d'intervention sont réparties entre septembre 2026 et mars 2027, afin qu'il puisse faire découvrir son travail et proposer aux enfants et aux enseignants de participer à une démarche de création.

Ainsi, à partir d'un projet commun se déclinent et s'articulent des projets de classes dont les enseignants sont parties prenantes. Ce projet vise à proposer à chaque élève d'être acteur d'un processus de création collective. Ces temps en classe doivent permettre de découvrir le métier d'auteur, illustrateur, l'univers de l'artiste par des temps d'échanges et de pratiques, avec comme fil rouge le thème de l'édition.

Le projet doit pouvoir s'adresser à tous les niveaux du groupe scolaire, allant de la maternelle au primaire.

Un temps fort marque la clôture de résidence au sein de l'école qui associe l'ensemble des classes et leurs familles. Ce projet s'inscrit dans un programme d'actions développées par la ville de Villeurbanne en collaboration avec l'Éducation Nationale et la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes en faveur de l'Education Artistique et Culturelle.

#### **le planning de la résidence**

Deux rencontres ont lieu en visioconférence en septembre 2026, afin de présenter le projet de résidence, fixer les éléments logistiques et définir les éléments à prévoir en amont de la 1ère semaine de résidence.

Les journées d'intervention sont programmées par sessions d'une semaine, du lundi au vendredi selon le calendrier suivant :

- 8 à 10 journées programmées entre octobre et décembre
- 8 à 10 journées programmées entre janvier et mars

#### **le temps fort de clôture de la résidence**

Le jeudi de la semaine de la Fête du livre jeunesse est dédié à la clôture de la résidence.

L'artiste associé et l'ensemble de l'équipe enseignante proposent un temps fort de clôture en présence des enfants du groupe scolaire et de leurs familles. Cette grande fête démarre à la fin du temps scolaire.

Entre janvier et mars 2027, l'équipe de la Fête du livre et l'artiste imaginent ensemble une forme joyeuse et participative, pouvant accueillir entre 300 et 600 enfants (chiffre évoluant selon l'école de résidence).



## 2. L'exposition à la maison du livre, de l'image et du son

Les dates en 2026 (à titre indicatif) :

- L'exposition a lieu du 16 mars au 2 mai 2026.
- Le montage se déroule du lundi 9 au vendredi 13 mars 2026.
- Le démontage se déroule du 4 au 7 mai 2026.

### Le contenu

Le contenu de l'exposition est adapté aux espaces de la maison du livre qui l'accueille.

Elle présente les livres et le travail de l'artiste, à travers une variété de supports, de dessins originaux à des éléments en volume et interactifs.

Elle met également en lumière le travail conduit par l'artiste associé avec les enfants dans le cadre de sa résidence.

L'exposition est accessible à un public allant des tout-petits aux adultes. Elle accueille plus de 5000 visiteurs sur l'ensemble de sa durée, dont plus d'une quarantaine de visites scolaires de la maternelle au primaire.

### Les conditions techniques

Les espaces dévolus à l'exposition, décrits ci-après, sont susceptibles de modifications, en fonction de considérations techniques ou de projet spécifique d'installation souhaité par l'artiste associé.

#### - installation

À la maison du livre deux espaces sont exploitables pour l'accueil de l'exposition :

- au rez-de-chaussée : une salle avec baies vitrées de 114 m<sup>2</sup>
- au sous-sol : une salle de 134 m<sup>2</sup> (reliée à la salle du rez-de-chaussée par un escalier)

#### - transport/montage/démontage

La préparation du transport des œuvres, le montage et le démontage de l'exposition doivent être assurés par l'artiste associé.

La semaine en amont de l'ouverture de l'exposition est dédiée au montage avec l'assistance de l'équipe de la Fête du livre. La Fête du livre prend en charge un seul lieu de destination lors du démontage et transport de l'exposition.

#### - visites

Le dernier jour du montage de l'exposition, une visite guidée avec l'artiste associé est proposée. Cette visite permet une présentation de l'exposition aux équipes des secteurs jeunesse ainsi qu'au personnel en charge de la médiation et de la surveillance, afin de préparer l'accueil des visiteurs individuels et des classes.

Une visite audio est par ailleurs enregistrée, outil de médiation à disposition des visiteurs tout au long de l'exposition.

#### - aménagement et fournitures

Tout le matériel nécessaire à la mise en œuvre et à l'installation de l'exposition devra être fourni par l'artiste ou éventuellement fourni ou commandé par la Ville bien en amont : peintures, éclairages, cimaises, vitrines, étagères, matériel audiovisuel... Les besoins techniques logistiques liés à l'exposition doivent être évalués en début d'année 2027.

#### - assurances

Le détail du contenu de l'exposition doit être communiqué afin de procéder aux démarches liées à l'assurance des biens exposés.

### **3. participation aux autres temps forts de la semaine de la Fête du livre jeunesse**

L'artiste associé est sollicité pour participer à une pluralité de temps forts de la Fête du livre jeunesse dès le montage de l'exposition :

- participation à la conférence de presse ;
- rencontres à destination des professionnels de la littérature jeunesse : rencontres, interviews, présentations... ;
- participation à l'inauguration de la Fête du livre jeunesse avec visite protocolaire de l'exposition ;
- séance de dédicaces sur le stand du libraire pendant le week-end de la Fête ;
- à définir : une rencontre, un atelier, une performance, défi graphique pendant le week-end...



### **4. communication**

Un univers visuel de l'édition est créé par l'artiste associé qui apporte ainsi sa propre marque à la manifestation :

- la création d'une affiche au format horizontal et vertical, qui prend en compte les gabarits graphiques produits par la direction communication de la Ville. Ceux-ci intègrent l'identité graphique de la Fête : logotype, bandeau des partenaires, dates et lieux de l'événement ;
- des déclinaisons de l'univers, une dizaine d'éléments utilisés pour illustrer divers supports de communication (programme, marque-page, goodies...)

Pour assurer au mieux la communication, il est nécessaire de :

- fournir des photographies (portraits, couvertures de livres, coulisses de travail) dont l'autorisation d'utilisation peut aller des outils de communication papier aux outils de communication web.
- fournir des informations (citations, textes de présentation...) pour produire les textes de communication.
- transmettre un texte d'accompagnement à la visite de son exposition pour l'élaboration d'un "document visiteur", qui offre des clés de compréhension des œuvres et de l'exposition dans son ensemble.

## 5. scénographie

La scénographie intérieure du salon pendant le week-end de la Fête intègre des visuels de l'artiste associé sous la forme de déclinaisons.

L'objectif est de proposer une succession d'illustrations sur un fond blanc, qui viennent habiller l'espace du salon et raconter une histoire.

## 6. rémunération et prise en charge annexes

La rémunération prévue pour les différentes missions de l'artiste associé se décompose de la façon suivante (les montants sont exprimés en TTC, sauf mention contraire) :

- création du visuel et déclinaisons : 1 200 euros
- création des éléments visuels pour la scénographie : 1 200 euros
- création, conception, fabrication, montage et démontage de l'exposition : 3 800 euros ; visite guidée et audio de l'exposition : 310 euros
- résidence et création collective (20 jours) :
  - en 2026 : 514,64 euros brut la journée
  - en 2027 : rémunération adaptée selon la préconisation de la charte des auteurs
- participation aux temps forts de la Fête du livre : rencontre littéraire, clôture de la résidence, participation au week-end de la Fête du livre : 1 000 euros

En outre,

- le matériel nécessaire aux interventions dans le cadre de la résidence est fourni par l'organisateur ;
- le matériel nécessaire à la conception et à la fabrication de l'exposition fait l'objet d'un remboursement à hauteur de 1 500 euros sur présentation des factures originales ou sur note de frais globale ;
- une enveloppe forfaitaire de 600 euros est payée à l'artiste au début de la résidence. Ce forfait couvre les frais de repas lors de ces différents temps de présence. Il peut déjeuner à la cantine lorsqu'il est en résidence à l'école ;
- la ville de Villeurbanne prend en charge les frais de transport et l'hébergement de l'artiste (1 chambre, petit déjeuner inclus).



## **IV. critères d'éligibilité**

Voici les critères d'éligibilité pour candidater :

### **1. être auteur-illustrateur, autrice-illustratrice**

### **2. univers artistique et note d'intention**

- singularité de l'univers artistique : originalité, richesse graphique, cohérence esthétique, capacité d'inspiration pour la Fête.
- pertinence pour un public jeunesse : accessibilité, niveaux de lecture possibles, sensibilité au jeune public.
- prise en compte des enjeux de la littérature jeunesse : diversité, inclusion, représentations, écologie, thématiques contemporaines.

### **3. capacité à colorer la Fête et à présenter son univers**

- présentation de l'univers artistique : aptitude à expliciter son univers, montrer et faire rayonner ses influences, références et inspirations.
- contribution à l'identité de l'événement : capacité à proposer des créations, univers, spectacles ou dispositifs inspirants qui donnent une coloration forte et cohérente à la Fête.

### **4. capacité à mener la résidence scolaire**

- expérience ou aisance avec les enfants : travail antérieur en milieu scolaire à tous âges, animation d'ateliers, pédagogie.
- pertinence du projet pédagogique proposé : clarté du dispositif, faisabilité, participation active des élèves.
- capacité à travailler avec les enseignants : collaboration, écoute, co-construction, adaptabilité.

### **5. capacité à concevoir l'exposition**

- création d'une exposition adaptée aux espaces : compréhension des contraintes spatiales, scénographie, occupation pertinente des volumes.
- accessibilité pour tous les publics : exposition lisible par tous les âges, robustesse, sécurité.
- adaptabilité à la médiation de groupe : capacité à rendre lisible son propos, niveaux de lectures pour différentes classes, parcours pensé de manière cohérente et fluide
- maîtrise technique et logistique : anticipation du montage/démontage, matériaux, gestion du budget.

### **6. création du visuel et cohérence avec l'identité graphique**

- capacité à proposer un visuel et une identité
- capacité à respecter un cadre graphique imposé

## **7. compétences relationnelles et représentation publique**

- aisance dans les temps publics dans diverses situations : présentations, interviews, conférence de presse, ateliers, dédicaces.
- qualités humaines et professionnelles : communication, disponibilité, organisation, envie de partage et de transmission.

## **8. adhésion aux valeurs de l'événement**

- accessibilité et inclusion : sensibilité au FALC, prise en compte des publics éloignés, attention à la diversité.
- écoresponsabilité : choix de matériaux, sobriété, propositions responsables.

## **9. expérience professionnelle globale**

- parcours éditorial cohérent en littérature jeunesse.
- participations à d'autres résidences, festivals ou projets culturels.
- références solides montrant la capacité à tenir un projet de grande ampleur.



## V. éléments à fournir et calendrier

Voici les éléments à fournir pour candidater :

- une biographie
- une bibliographie
- une note d'intention telle que décrite au chapitre 2.

Ces éléments sont à transmettre au contact ci-dessous avant le : **lundi 16 mars 2026**

Jury d'entretien : semaine 14

## VI. contact

### coordination FDLJ :

Mélanie Dumas  
04.78.68.45.34  
[melanie.dumas@mairie-villeurbanne.fr](mailto:melanie.dumas@mairie-villeurbanne.fr)



